



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 juin 2016
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-sixième session

31 mai-24 juin 2016

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-sixième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Aleg Yermalovich (Bélarus)

Additif

Questions relatives au programme : évaluation

[Point 3 c)]

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'application des recommandations concernant l'évaluation du programme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

1. À sa 4^e séance, le 1^{er} juin 2016, le Comité a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) sur l'examen triennal de l'application des recommandations concernant l'évaluation du programme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) (E/AC.51/2016/4).
2. Le Sous-Secrétaire général aux services de contrôle interne a présenté le rapport et répondu avec les représentants de l'ONUDD aux questions posées lors de l'examen du rapport par le Comité.

Débat

3. Des délégations se sont félicitées du caractère exhaustif du rapport et des recommandations qu'il contient, outil utile pour améliorer l'efficacité de l'ONUDD, et ont souscrit à l'évaluation selon laquelle quatre des cinq recommandations avaient été appliquées.
4. Une délégation a demandé des précisions au sujet d'une déclaration du Sous-Secrétaire général aux services de contrôle interne, soulignant qu'il était encore trop tôt pour mesurer les effets de l'application des quatre recommandations



mais que les premiers signes laissent entrevoir un résultat positif. On s'est félicité de ce que le BSCI tienne compte du fait qu'il est difficile d'évaluer l'effet de recommandations dont l'application n'est que récente.

5. En ce qui concerne la recommandation 1, selon laquelle l'ONUDC devait intégrer pleinement ses domaines d'activité et harmoniser ses programmes thématiques et géographiques, une délégation a convenu que des progrès avaient été faits et attendait avec intérêt d'en savoir plus sur la question.

6. Un avis a été émis sur la non-application de la recommandation 2, l'ONUDC étant invitée à l'appliquer, en traduisant en termes opérationnels une stratégie intégrée de gestion des connaissances. Le Groupe de l'évaluation indépendante de l'ONUDC a été félicité pour avoir déployé une base de données en ligne aux fins du suivi de l'application des recommandations. Il a été souligné que cette initiative, de même que celles concernant la gestion axée sur les résultats, la planification des programmes et la communication des résultats, devaient être menées dans les limites des ressources budgétaires et organisationnelles.

7. En ce qui concerne la recommandation 3, selon laquelle l'ONUDC devait améliorer ses fonctions de conseil et d'appui en matière de planification des programmes, de suivi et de communication des résultats, il a été dit que des améliorations étaient possibles au sein des cadres existants et qu'aucune mesure ne devrait être prise au détriment des ressources sur le terrain.

8. En ce qui concerne la recommandation 4, selon laquelle l'ONUDC devrait appliquer sa stratégie de collecte de fonds de façon à réduire la préaffectation des contributions extrabudgétaires à des fins particulières, les efforts faits par l'ONUDC pour développer sa stratégie de collecte de fonds en améliorant ses actions de sensibilisation et de mobilisation ont été reconnus. L'importance du Fonds à usage général dans ce contexte a été soulignée, de même que la nécessité impérative de maintenir les coûts des projets et les frais d'administration aussi bas que possible.

Conclusions et recommandations

9. **Le Comité a remercié le BSCI pour son examen triennal de l'application des recommandations qu'il avait formulées à sa cinquante-troisième session concernant l'évaluation du programme de l'ONUDC.**

10. **Le Comité a souscrit à la conclusion du BSCI selon laquelle l'ONUDC avait appliqué quatre des cinq recommandations formulées par le Comité à sa cinquante-troisième session.**

11. **Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale encourage l'ONUDC à continuer de s'employer à donner corps à son projet institutionnel en intégrant pleinement ses domaines d'activité et en harmonisant ses programmes thématiques et géographiques, à continuer de renforcer l'importance de la gestion axée sur les résultats en améliorant ses fonctions de conseil et d'appui en matière de planification des programmes, de suivi et de communication des résultats, à continuer d'appliquer sa stratégie de collecte de fonds de façon à réduire la préaffectation des contributions extrabudgétaires à des fins particulières, et à utiliser efficacement le mécanisme qu'il a mis en place pour assurer un suivi officiel et systématique des mesures qu'il prend pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation.**

12. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale encourage l'ONUDC à continuer de rechercher activement des possibilités d'appliquer la recommandation du Comité tendant à ce qu'il traduise en termes opérationnels une stratégie intégrée de gestion des connaissances, dans la limite des ressources existantes.

13. Le Comité a remercié l'ONUDC des efforts qu'il avait consentis pour appliquer ses recommandations et recommandé que l'Assemblée générale l'encourage à continuer de se concentrer sur ses points forts et ses contributions uniques, notamment de fournir une assistance technique et d'effectuer des recherches et analyses en matière de drogues et de criminalité.

14. Le Comité s'est dit convaincu que les efforts visant à appliquer ses recommandations concernant la réforme au siège de l'ONUDC ne perturberaient pas les programmes de l'Office sur le terrain et ne nuiraient pas à leur qualité.
